Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20260706-2026_37-DE

Guémené-sur-Scorff

Membres en exercice : 15
Présents : 14
Représentés : 1

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 23 juin 2026, s'est réuni en séance ordinaire le 6 juillet 2026 à 19 heures 30, en mairie de Guémené-sur-Scorff, sous la présidence de Monsieur Benoît RIVALAN, Maire.

Présents : Monsieur Benoît RIVALAN, Maire, Monsieur Stéphane MAUBIAN, Madame Liliane VAILLANT, Monsieur Sylvain MALANDAIN, Madame Laétitia BENET, Monsieur Ronan ORJUBIN, Monsieur Erwan NEDELLEC, Madame Sylvie PERDRIAU, Monsieur Kévin CAMPION, Monsieur Luc GERARD, Madame Valérie SOPHIE, Monsieur Arthur HANON, Madame Nastasia KEURMEUR

Absentes, excusées : Madame Caroline NEDELLEC (pouvoir à Monsieur Nédellec)

Secrétaire de séance : Monsieur Sylvain MALANDAIN

---

37. Désignation des représentants auprès des commissions diverses, organismes et partenaires extérieurs

Vu la délibération 17 du 27 mars 2026

Délégué au Conseil d'administration du Collège Emile MAZE :

Le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à l'élection d'un délégué au Conseil d'administration du Collège Emile MAZE.

Monsieur Ronan ORJUBIN propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**
DESIGNE Monsieur Ronan ORJUBIN délégué au sein du Conseil d'administration du Collège Emile MAZE.

Délégués à l'Office de tourisme :

Monsieur HANON, précédemment suppléant, devient délégué titulaire.

Le Conseil municipal doit procéder, à l'élection d'un.e délégué.e, suppléant.e

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**
DESIGNE Monsieur HANON, Monsieur NEDELLEC, délégués titulaires au sein de l'Office de tourisme.
DESIGNE, Madame SOPHIE déléguée suppléante au sein de l'Office de tourisme.

Délégués à l'Association « Petites cités de caractère » :

Madame PERDRIAU, précédemment suppléante, devient déléguée titulaire.

Le Conseil municipal doit procéder, à l'élection des d'un.e délégué.e, suppléant.e, conformément aux statuts de l'association.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**
DESIGNE Madame PERDRIAU, Monsieur NEDELLEC, délégué.e.s titulaires au sein de l'Association « Petites cités de caractère ».

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,
Monsieur Benoît RIVALAN

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 056-215600735-20260706-2026_37-DE

DESIGNE, Monsieur HANON, Monsieur CAMPION, délégués suppléants au sein de l'Association « Petites cités de caractère ».

Délégué Pays d'art et d'histoire des Rohan :

Le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un.e référent.e au Pays d'art et d'histoire des Rohan.

Monsieur Erwan NEDELLEC propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**
DESIGNE Monsieur NEDELLEC élu-référent au Pays d'art et d'histoire des Rohan

Délégué SAS Roi Morvan Energies :

Le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un.e référent.e.

Monsieur Kévin CAMPION propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**
DESIGNE monsieur CAMPION élu-référent à la SAS Roi Morvan Energies

Délégué Maison des Habitants – Etablissement de vie sociale (EVS) :

Le Maire informe qu'il y a lieu de procéder à la désignation d'un.e référent.e.

Madame Liliane VAILLANT propose sa candidature.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, **à l'unanimité,**
DESIGNE Madame VAILLANT élue-référente à la Maison des Habitants (EVS).

Pour extrait conforme,
Le Maire de Guémené-sur-Scorff,
Monsieur Benoît RIVALAN